

Biographie

Thierry Hoscheit est titulaire d'une maîtrise de droit et d'un DESS d'études européennes de l'Université de Grenoble. Après un bref passage au barreau de Luxembourg, il rejoint la magistrature luxembourgeoise en 1990, où il exerce successivement les fonctions de juge au Tribunal d'arrondissement de Luxembourg et de juge au Tribunal de paix de Luxembourg. Après avoir été président du Conseil de la concurrence de 2004 à 2011, il revient dans la magistrature pour exercer les fonctions de président de chambre au Tribunal d'arrondissement de Luxembourg puis à la Cour d'appel. Les affaires traitées dans le cadre de ces différentes fonctions judiciaires relevaient principalement du domaine du droit civil, et certaines du droit commercial. Il est actuellement président de la Cour supérieure de justice, de la Cour de cassation et de la Cour constitutionnelle.

Thierry Hoscheit enseigne le droit judiciaire privé depuis septembre 1997 dans le cadre de la formation obligatoire des avocats souhaitant intégrer un barreau luxembourgeois. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles académiques dans le domaine du droit judiciaire privé et travaille sur de nombreux projets relatifs à la procédure civile avec le Ministère de la Justice et l'Université du Luxembourg.

Il est membre de la Cour supérieure de justice du Grand-Duché du Luxembourg depuis 2011.